

TOUR D'HORIZON

RÉGION

HAREN

Porte d'Ulysse : les migrants ne seront pas expulsés

Le complexe de la Porte d'Ulysse, à Haren, est toujours censé revenir à la future école régionale des métiers de la sécurité dans les prochains mois, a-t-on confirmé, dans l'entourage du ministre en charge de l'Aide aux Personnes, Alain Maron (Ecolo), et du ministre-président Rudi Vervoort (PS). Des discussions sont toujours en cours pour l'organisation de cet hébergement dans un autre lieu, mais il n'est pas question d'expulser les migrants du centre actuel sans avoir d'accord sur une autre localisation. « Comme l'accord de gouvernement le précisait, la Région bruxelloise garantit ainsi le maintien de ces structures

dans l'attente d'une politique de prise en charge digne des publics migrants par le gouvernement fédéral. L'absence de vision concertée à moyen terme et les difficultés de dialogue avec le gouvernement fédéral conduisent aujourd'hui à une situation problématique pour les opérateurs de l'accueil et de l'accompagnement », a déploré Alain Maron, à l'issue de la réunion du gouvernement. Le ministre a souligné que le soutien régional « vient donc suppléer l'absence du fédéral afin de réduire la souffrance humaine et les situations de tensions dans les structures qui ne sont pas spécifiquement destinées à accueillir ce type de public ».



Au centre d'accueil. © M.G.

Le gouvernement bruxellois réaffirme également sa volonté d'expérimenter un projet pilote de Centre d'accueil d'urgence. ●

BRUXELLES

Mandat d'arrêt décerné à Laila

Un mandat d'arrêt a été décerné à l'encontre de Laila, une dame de 51 ans interpellée mardi après-midi après avoir poussé une autre dame, âgée de 68 ans, sur les rails du tram dans la station De Brouckère, a déclaré jeudi après-midi le parquet de Bruxelles. Mardi, suite aux faits, la suspecte avait été privée de sa liberté et mise à disposition du parquet. « Un mandat d'arrêt a été décerné », a déclaré le parquet de Bruxelles. « Elle avait déjà été condamnée en 2018. Mardi vers 13h30, une altercation a eu lieu dans la station de tram et de métro De Brouckère. Une dame âgée de 68 ans a été poussée sur les voies de tram par une autre dame, âgée de 51 ans, pour des raisons encore inconnues. Le tram a pu s'arrêter après un freinage d'urgence. La victime n'a pas été blessée mais était en état de choc. ●

BRUXELLES-VILLE

Christmas Designers Market aux Halles



Avec style. © D.R.

Le Brussels Vintage Market présente le Christmas Designers Market : un marché où plus de 50 exposants présenteront leurs créations uniques et artisanales. L'événement privilégie des créateurs s'inscrivant dans une démarche de création locale et éthique afin d'opter pour des fêtes éco-responsables. L'événement aura lieu aux Halles Saint-Géry le dimanche 8 décembre de 12 à 19h. De quoi trouver un cadeau original à mettre sous le sapin. ●

IXELLES

Concours « Filming for the climate »

Filming for the climate est un concours national qui permet aux jeunes - entre 8 et 22 ans - de prendre la parole sur le climat, à travers une vidéo (30 sec - 10' max). Un jury d'artistes et surtout de jeunes activistes, sélectionnera les 10 meilleures vidéos et donnera les prix de la compétition le 3 décembre, au Studio 4, à Flagey. Inscription avant le 11 novembre. ●

SAINT-GILLES

Game Ovaires à la Maison des Cultures

Le festival Game Ovaires revient à la Maison des Cultures de Saint-Gilles pour une sixième édition. Une série d'ateliers participatifs et de propositions artistiques pour adultes et enfants auront lieu du vendredi 22 au dimanche 24 novembre. ●

FOREST

Commémoration de l'Armistice



A l'Abbaye de Forest. © JCC

La cérémonie de commémoration de l'Armistice se tiendra à 11h au Monument aux Morts au square Omer Denis à Forest et sera suivie d'une conférence donnée par le professeur Thomas Gergely dans la salle des mariages de l'Abbaye de Forest, sur le thème « Devoir de mémoire, devoir de savoir ». ●

ANDERLECHT

Le Justibus aux Abattoirs dimanche

Afin d'offrir une aide juridique de première ligne à tous les justiciables, un bus circule tous les jours de la semaine sur le territoire des 19 communes de Bruxelles. Il sera présent chaque dimanche de 10h à 13h, au Marché de l'Abattoir. ●

SAINT-JOSSE

Concert de gospel pour la bonne cause

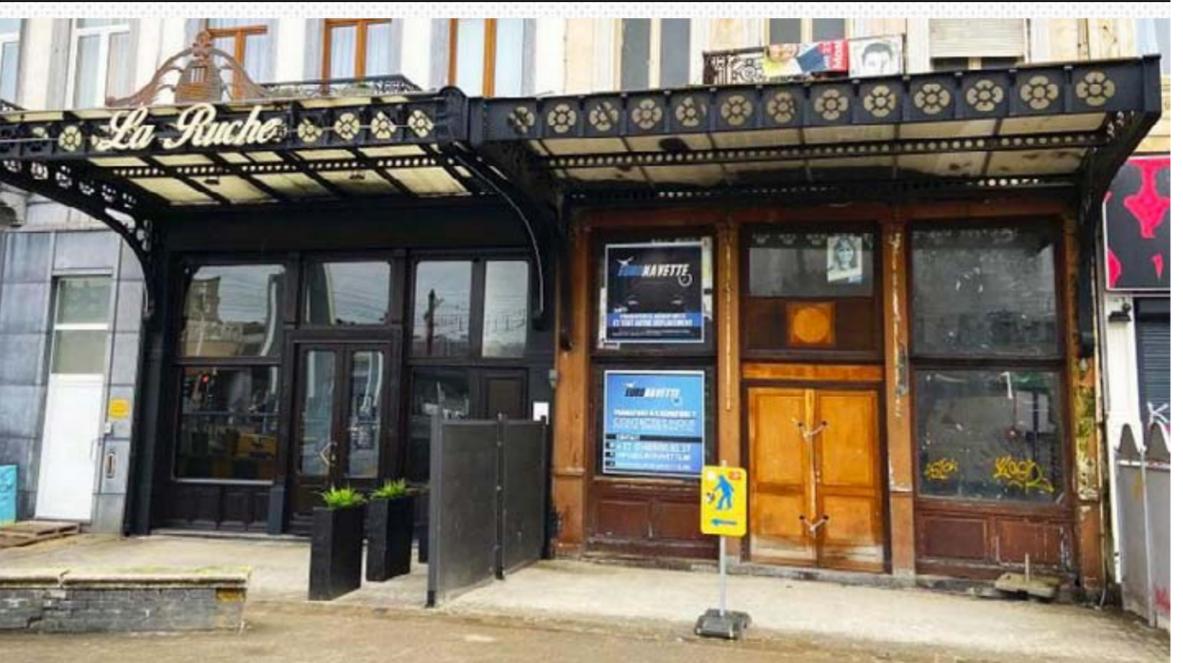
Un concert de gospel aura lieu à l'église de Saint-Josse, sur la place éponyme, le 7 décembre à 20h. Cette représentation hommage aux Beatles se fera au profit de l'ASBL « Les Petits Barons » qui scolarise des enfants dans la région de Tanger au Maroc. Didier Likeng et AnnieM seront accompagnés de plus de 100 choristes. Il est nécessaire de réserver et le billet coûte 6 ou 11 euros. ●

BRUXELLES

Expo de superhéros au Musée Juif

Le Musée Juif de Belgique présente l'exposition Superheroes Never Die. Comics and Jewish Memories du 8 novembre 2019 au 26 avril 2020. Organisée en partenariat avec le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme à Paris et le Joods Historisch Museum d'Amsterdam, cette exposition a été actualisée pour l'occasion par Bruno Benvindo et Karim Tall. Peu de gens le savent, mais de nombreux créateurs de superhéros nés au 20^e siècle sont juifs. ●

SAINT-GILLES



Deux cafés bruxellois, « Le Laboureur » et « La Ruche », sont classés

Les cafés le Laboureur et la Ruche, à proximité de la gare du Midi, ont été classés. Ce jeudi, sur proposition de Pascal Smet (one.brussels/sp.a), secrétaire d'État en charge de la protection du patrimoine, le gouvernement bruxellois a décidé de classer comme ensemble les façades avant des immeubles ainsi que les salles de consommation du rez-de-chaussée, en ce compris les éléments de décor qui en font partie intégrante, des cafés « Le Laboureur » et « la Ruche », situés boulevard Jamar 1a et

1b dans la commune de Saint-Gilles. « Les cafés font partie de l'identité d'une ville. Méconnus, emblématiques et en danger, ces deux établissements méritent une protection. Nous les avons donc classés », a déclaré Pascal Smet, en ajoutant : « Leur façade de style éclectique d'inspiration néoclassique date de 1875. Elles témoignent de ce qu'était la place de la Constitution lors de l'implantation de la gare du Midi au début du XX^e siècle. » ●

ETTERBEEK

Opposé à la terrasse du Manhattan's

Une pétition s'opposant à « la destruction des jardinets de façade du début de l'avenue de Tervueren » a été lancée mercredi par le Comité Tervueren-Montgomery. Cette pétition vise plus précisément la terrasse du restaurant Manhattan's Burger qui se trouve là où, aux dires de ses détracteurs, devrait normalement exister un jardin. « Un jardin de façade ne peut pas être transformé en terrasse », nous explique Philippe Elsen, co-coordonateur du comité Tervueren-Montgomery. Il se réfère au règlement régional d'urbanisme (RRU) : « une zone de recul aménagée en jardin (...) ne peut être transformée en espace de stationnement ni être recouverte de matériaux imperméables ». Du côté du Manhattan's, on ne comprend pas ces critiques. Dès l'ouverture de l'établissement en mai 2018, les gérants ont tenté de régulariser



La terrasse visée par une pétition. © E.G.

une situation qui existait depuis de nombreuses années. « La terrasse de Brasserie Merode a existé pendant 30 ans. On a juste rénové une situation existante et retiré les parois de la véranda pour que les clients puissent voir le Cinquante-naire ». Chez les riverains, c'est l'octroi par la Région d'une dérogation provisoire pour un permis d'urbanisme qui pose problème. Comme le dit Phi-

lippe Elsen, le problème n'est pas le Manhattan's Burger, mais le précédent que cela créerait. « Cela fait 30 ans que la construction dans les jardins est interdite et soudainement, on se permet d'y contrevenir ? Cela vient de créer un précédent énorme et intolérable car illégal. Si cela passe, nous allons introduire un recours devant le Conseil d'état », conclut Philippe Elsen. ●

FOREST

Les sportifs méritants récompensés

Ce vendredi 8 novembre à 19h, le collège des bourgmestre et échevins attribuera les Mérites Sportifs à l'Abbaye de Forest. Cet événement annuel récompense les sportifs et les sportifs forestois qui se sont illustrés par leurs performances. Cette année, de nombreuses personnalités exemplaires seront récompensées. Claire Orsel - championne de Belgique en saut en hauteur et finaliste aux championnats du monde de Doha - et l'équipe de 15 citoyens sponsorisée par la commune de Forest qui a participé à « Race for the cure » font notamment partie des lauréats. Pour rappel, « Race for the cure » est une course de solidarité en soutien aux femmes ayant eu le cancer du sein. Elle a eu lieu début octobre. « À Forest, nous avons la chance d'avoir de nombreux Forestoises et de nombreux Forestois impliqués dans des activités et des pratiques sportives », explique Ah-



Stéphane Roberti, bourgmestre de Forest. © E.G.

med Quartassi (PS), échevin des sports. « Cette cérémonie des Mérites Sportifs est une belle manière de les mettre à l'honneur, de saluer leur engagement et de leur montrer combien nous sommes fiers de les compter parmi les habitants de notre commune. » « Les lauréats des Mérites Sportifs sont engagés de différentes manières dans leurs activités. Certains sont des professionnels, d'autres lient leur pratique sportive à une cause

noble, d'autres encore consacrent du temps à des sports collectifs... Tous sont des modèles pour les Forestois », ajoute Stéphane Roberti (Ecolo), bourgmestre de Forest. « Faire du sport au quotidien ne demande pas toujours un investissement en termes de temps ou d'argent, nous disposons de beaux espaces verts à Forest propices à la balade, et je me réjouis de voir de plus en plus de cyclistes circuler dans la commune. » ●